

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/16

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 25 mars 2015*

*L'an deux mille quinze et le vingt-cinq mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 17 mars 2015.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 14    Contre : 1    Abstention : 0*

*Présents : VOLLE – BEUGNET – CROZIER – TESTON – GRENIER –  
HILAIRE – CORNET – LEBRAT – RIFFARD – BOUNIARD –  
PIQUEMAL – EUVRARD – GAUTHIER – JOLLIVET – RAMUS –*

*Excusés :*

*Absents :*

Monsieur Michel HILAIRE a été élu secrétaire.

**Objet : Travaux patrimoniaux en forêt communale – Programme 2015.**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :


- DECIDE de réaliser des travaux d'élagage de peuplements résineux sur la parcelle n°2 du Canton de Vermes pour un montant HT de travaux de 4 738.32 € Soit 5 212.16 € TTC.


.../...

- CHARGE son Maire de signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 25 mars 2015.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 26 mars 2015.  
LE MAIRE  
André VOLLE.

 REÇU A  
LA PREFECTURE LE  
30 MARS 2015



.../...